

COMMUNE
DE**Saint-Christophe-du-Ligneron**

85670

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE SAINT CHRISTOPHE DU LIGNERON**

L'an deux mille quinze, le treize avril à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués en date du sept avril, se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Thierry RICARDEAU, Maire.

Étaient présents : T. RICARDEAU, J-C. BIRON, M. QUAIREAU, É. BOCQUIER, S. GUIHOT, J-C. RAGUET, N. RABREAU, C. MIGNÉ, M-A. FOUQUET, A. GUILLET, A. PATARIN, P. CHANSON, I. AVERTY, M. BRIAND, S. GUYON, M. COUGNAUD, H. DE LA ROCHE SAINT ANDRÉ, C. LEDOYEN et M. RABIA.

Absents et excusés : J. RIGALLEAU (pouvoir à J-C. BIRON), O. ABILLARD (pouvoir à M. QUAIREAU), J. COURTIN et S. SEGRET.

Madame Émilie BOCQUIER est élue secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

OBJET : CONCESSIONS DANS LE CIMETIÈRE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par vote à main levée : 21 votants, 18 pour et 3 abstentions,

Fixe ainsi qu'il suit le montant des **concessions dans le cimetière, à compter du 1^{er} Mai 2015** :

- Concession d'une durée de 15 ans : **88,00 €**,
- Concession d'une durée de 30 ans : **132,00 €**,

La recette est inscrite au budget, compte 70311.

Fait et délibéré les jours, mois, et an ci-dessus,
Au Registre sont les signatures,
Publié le 20 Avril 2015,
Pour extrait conforme,
Le Maire,

